

# Une toiture neuve pour l'église

Inauguration en grande pompe, samedi matin, de l'église restaurée d'Ervaucville. Réunis sur le parking de l'édifice religieux, les élus ont pris la mesure des travaux réalisés et compris pourquoi ils avaient duré si longtemps (près de deux ans).

## 450.000 tuiles remplacées

Comme l'ont expliqué Guy Launay, le maire d'Ervaucville, et le directeur de l'entreprise SATR, de Saint-Georges-sur-Baulche (Yonne), la tâche était immense : refaire toute la charpente et remplacer les 45.000 tuiles de la toiture (450 m<sup>2</sup>) et du clocher. Le tout dans les règles de l'art puisque n'ont été utilisées que des tuiles de Poligny (Yonne), dites « monument historique », et que les cinq teintes et les figures des têtes ont été respectées.

Au final, les travaux auront coûté 590.000 € et bénéficié de subventions de l'État (65.000 €), du conseil départemental (180.000 €), du conseil régional (35.000 €) auxquelles est venu s'ajouter le



**INAUGURATION.** De nombreux élus sont venus féliciter Guy Launay, le maire, pour son attachement au patrimoine.

produit de la souscription publique organisée par la Fondation du patrimoine (20.000 €). Malgré tout, la commune aura dû déboursier sur plusieurs exercices près de 200.000 €.

Devant le public rassemblé sous la nef, Guy Launay a dit sa satisfaction de voir enfin rouverte l'église Saint-Jean-Baptiste et félicité l'entrepreneur chargé des travaux. « Mettre en valeur les églises, les édifices historiques et les monuments, c'est concourir au développement économique », a indiqué Hugues

Saury, le président du conseil départemental, tandis que Jalila Gaboret, conseillère régionale, déclarait : « Sauvegarder le patrimoine, c'est sourire aux autres, préserver la richesse commune au bénéfice de tous ». ■

**M. R.**

**A propos de Bazoches-sur-le-Betz.** La crise municipale de Bazoches-sur-le-Betz s'est invitée à l'inauguration. Dès le début de son intervention, Paul Laville, le sous-préfet de Montargis, a adopté un ton solennel pour lancer : « Les

maires sont les avocats du territoire. Je veux leur dire aujourd'hui que je suis et que je serai toujours à leurs côtés ! »

Une manière de dire qu'il ne faudra pas compter sur lui pour mettre en cause la légitimité de Jean-Mary Ferrier à partir du seul rejet du budget primitif.

Et en déduire que la dissolution du conseil municipal ne semble pas être à l'ordre du jour, que les opposants au maire sont à nouveau placés devant leurs responsabilités.